

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU 107<sup>e</sup> CRITERIUM DES CALANQUES**  
**26 février 2012**

NOM, Prénom : ..... N° EXCURS (pour nos sociétaires) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville.....

Club ou Association (facultatif) : .....

Tél. : ..... e-mail : ..... Date de naissance : .....

Choix des parcours : 38 km  32 km  24 km  16 km  8 km  Cochez la case.

FRAIS D'INSCRIPTION : 10 € (sans transport)  Gratuit (sauf transport) jusqu'à 16 ans

TRANSPORT EN CAR : Luminy \* (+ 2 €)  ou Cassis\* (+ 3 €)

**UN TEE SHIRT VOUS SERA REMIS LORS DE L'INSCRIPTION.**

Taille à préciser : S  M  L  XL  (dans la limite des stocks).

**PRECISIONS SUR LES TRANSPORTS \***

**Parcours n° 1 et 2** : Départ à 6h45 du portail Pastré (1) pour Cassis : 2 cars seulement programmés.

**Parcours n° 3 et 4** : **Choix entre :**

- ◆ Ligne régulière de la R.T.M.
- ◆ Navette de voitures
- ◆ Cars proposés par l'organisation du Critérium :

**Parcours n° 3** : Départ à 8h15 du portail Pastré (1) pour Luminy.

**Parcours n° 4** : Départ à 9h15 du portail Pastré (1) pour Luminy.

**Parcours n° 5** : Départ à 11h00 du portail Pastré (1)

(1) Portail de la Campagne Pastré : 155, avenue de Montredon – 13008 Marseille

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

*Par mon inscription, je m'engage dans une épreuve de marche de type moyenne montagne en pleine connaissance de cause. Mon inscription m'engage à respecter les règles d'organisation de l'épreuve et en particulier **à suivre les consignes des équipes balais**. Mon inscription sous-entend que je suis en parfaite condition physique, que je ne suis pas sous traitement médical pouvant m'interdire la marche en moyenne montagne.*

*Les enfants (13 ans minimum pour le parcours 3 et 10 ans pour les parcours 4 et 5) marchent sous la responsabilité d'un adulte.*

**Date et signature :**

**BULLETIN D'INSCRIPTION A DEPOSER AU SIEGE** : 16 rue de la Rotonde – 13001 Marseille, (Métro Réformés) **du lundi 13 au vendredi 24 février inclus** de 17h à 18h45 (sauf les mercredis) avec votre règlement par chèque à l'ordre de « **ASSOCIATION POUR L'ESSOR PROVENÇAL** ».

**INSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE , à partir du 06 février et au plus tard le 20 février :**

Envoyer le bulletin rempli, un chèque à l'ordre de « Association pour l'Essor Provençal » et **une enveloppe grand format, timbrée à 1,33 €**, en indiquant vos nom et adresse.

\* Le car mis à disposition à la Campagne Pastré vous amène au départ des épreuves, ce qui vous permet de retrouver votre véhicule à l'arrivée (Parcours en traversée : Luminy ou Cassis → Campagne Pastré).